

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| CHARTE DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE | 3 |
| NIVEAU A1..... | 3 |
| <i>Les niveaux de compétences selon le CECRL</i> | 3 |
| Production orale..... | 3 |
| Production écrite..... | 3 |
| Compréhension orale..... | 4 |
| Compréhension écrite..... | 4 |
| <i>Modalités d'évaluation.....</i> | 4 |
| Production orale..... | 4 |
| Production écrite..... | 4 |
| Compréhension orale..... | 4 |
| Compréhension écrite..... | 4 |
| <i>Bilan de mi-parcours et évaluation finale</i> | 5 |
| Accompagnement et tutorat..... | 5 |
| Résultats et conditions de passation au niveau supérieur (en un ou deux semestres) | 5 |
| Documents de référence | 5 |
| NIVEAU A2..... | 6 |
| <i>Les niveaux de compétences selon le CECRL</i> | 6 |
| Production orale..... | 6 |
| Production écrite..... | 6 |
| Compréhension orale..... | 6 |
| Compréhension écrite..... | 6 |
| <i>Modalités d'évaluation.....</i> | 7 |
| Production orale..... | 7 |
| Production écrite..... | 7 |
| Compréhension orale..... | 7 |
| Compréhension écrite..... | 7 |
| <i>Bilan de mi-parcours et évaluation finale</i> | 8 |
| Accompagnement et tutorat..... | 8 |
| Résultats et conditions de passation au niveau supérieur (en un ou deux semestres) | 8 |
| Documents de référence | 8 |
| NIVEAU B1..... | 9 |
| <i>Les niveaux de compétences selon le CECRL</i> | 9 |
| Production orale..... | 9 |
| Production écrite..... | 9 |
| Compréhension orale..... | 9 |
| Compréhension écrite..... | 10 |
| <i>Modalités d'évaluation.....</i> | 10 |
| Production orale..... | 10 |
| Production écrite..... | 10 |
| Compréhension orale..... | 10 |
| Compréhension écrite..... | 10 |
| <i>Bilan de mi-parcours et évaluation finale</i> | 11 |
| Accompagnement et tutorat..... | 11 |
| Résultats et conditions de passation au niveau supérieur | 11 |
| Documents de référence | 11 |
| NIVEAU B2..... | 12 |
| <i>Les niveaux de compétences selon le CECRL</i> | 12 |
| Production orale..... | 12 |

| | |
|--|-----------|
| Production écrite | 12 |
| Compréhension orale | 12 |
| Compréhension écrite..... | 13 |
| <i>Modalités d'évaluation</i> | 13 |
| Production orale..... | 13 |
| Production écrite | 13 |
| Compréhension orale | 13 |
| Compréhension écrite..... | 13 |
| <i>Bilan de mi-parcours et évaluation finale</i> | 14 |
| Accompagnement et tutorat..... | 14 |
| Résultats et conditions de passation au niveau supérieur | 14 |
| Documents de référence | 14 |
| NIVEAU C1 | 15 |
| <i>Les niveaux de compétences selon le CECRL</i> | 15 |
| Production orale..... | 15 |
| Production écrite | 15 |
| Compréhension orale | 15 |
| Compréhension écrite..... | 15 |
| <i>Modalités d'évaluation</i> | 16 |
| Production orale..... | 16 |
| Production écrite | 16 |
| Compréhension orale | 16 |
| Compréhension écrite..... | 16 |
| <i>Bilan de mi-parcours et évaluation finale</i> | 17 |
| Accompagnement et tutorat..... | 17 |
| Résultats et conditions de passation au niveau supérieur | 17 |
| Documents de référence | 17 |

CHARTE DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Vous trouverez ici une description des niveaux définis par le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence des Langues) ainsi que des liens vers des activités ou des tests correspondant à ce niveau.

Vous pourrez ainsi vous auto-évaluer. Attention ! Si vous avez un niveau A1 acquis, vous devez vous inscrire en niveau A2 ; si vous avez un niveau A2, vous devez vous inscrire en B1, etc.

NIVEAU A1

Niveau visé en un ou deux semestres selon les progrès : A1.

Nombre d'heures de formation selon le CECRL (Cadre Européen Commun de référence des Langues) : 60 à 80 heures.

Préalables : je n'ai jamais eu l'occasion d'étudier le français. Je n'ai pas de connaissance réelle et effective des contextes francophones.

Les niveaux de compétences selon le CECRL

Production orale

- Je peux utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire mon lieu d'habitation et les gens que je connais.
- Je peux communiquer, de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à m'aider à formuler ce que j'essaie de dire.
- Je peux poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont j'ai immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions.

Liens vers des activités d'auto-évaluation : <http://www.bosvick.com/didapages/DidaEvalA1/> (pages 18 à 23).

Production écrite

- Je peux écrire une courte carte postale simple, par exemple de vacances.
- Je peux porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple mon nom, ma nationalité et mon adresse sur une fiche d'hôtel.

Liens vers des activités d'auto-évaluation : <http://www.bosvick.com/didapages/DidaEvalA1/> (pages 16-17) (en 40 mots environ et non 25 à 35 comme indiqué).

Compréhension orale

- Je peux comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de moi-même, de ma famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.

Liens vers des activités d'auto-évaluation : <http://www.bosvick.com/didapages/DidaEvalA1/> (pages 3 à 8) et <http://www.ciel.fr/apprendre-francais/preparation-examen/comprehension-orale-a1-2.html>

Compréhension écrite

- Je peux comprendre des noms familiers, des mots ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.

Liens vers des activités d'auto-évaluation : <http://www.bosvick.com/didapages/DidaEvalA1/> (pages 9 à 12 entre A1 et A2) et <http://www.ciel.fr/apprendre-francais/preparation-examen/comprehension-ecrit-a1.html>

Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait en contrôle continu durant le semestre correspondant à 70 % de la note globale. Cela signifie que du travail régulier est demandé aux étudiants et qu'il est contrôlé grâce à des travaux réalisés en conférence ou à domicile. L'évaluation en semaine 10 (à Paris) ou 11 (à Reims) vise à compléter les autres évaluations et déterminer ainsi le niveau de compétences acquis par l'étudiant. Elle compte pour 30% de la note globale.

Production orale

L'expression orale sera évaluée lors des différentes activités en conférence. Elles feront l'objet d'une note sur 20.

Parmi les activités évaluées sera proposée une alternance de présentations orales individuelles (production orale en continu) et de productions orales en interaction (dialogues, débats).

Production écrite

Les étudiants devront remettre **3 travaux écrits minimum** obligatoires à réaliser **en dehors de la conférence**. Ces travaux seront répartis au mieux sur la totalité du semestre et feront l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

Compréhension orale

Les évaluations, au nombre de trois minimum, seront basées sur des exercices variés (audio, vidéo) et feront l'objet d'une note finale sur 20.

Compréhension écrite

La compréhension écrite sera évaluée lors de différents exercices réalisés en conférence ou à domicile et donnera lieu à une note sur 20.

Seront intégrés dans les évaluations des exercices visant à vérifier les connaissances grammaticales et lexicales abordées.

Un test de fin de semestre est organisé pour toutes les conférences (en semaine 10 à Paris et en semaine 11 à Reims). Il permet de valider les compétences acquises et par conséquent, l'éventuel passage en niveau supérieur. Les compétences du niveau A1 tout comme celles du niveau A2 peuvent être validées en 1 à 2 semestres en fonction du niveau d'entrée de l'étudiant.

La note de ce test compte pour 30 % de la note finale du semestre. La présence de l'étudiant est donc obligatoire à ce test.

Bilan de mi-parcours et évaluation finale

Accompagnement et tutorat

Les résultats du contrôle continu permettent à mi-semestre de faire un bilan avec les étudiants en difficulté et de leur donner des conseils tout comme un plan de travail pour y remédier.

Le **tutorat au laboratoire des langues** sera privilégié dans ce cadre. L'étudiant disposera auprès de l'enseignant assurant les conférences des éléments langagiers à renforcer. Ces préconisations seront également transmises à la **coordinatrice en FLE** (email : veronique.addario@sciencespo.fr à Paris et annelaure.rigeade@sciencespo.fr à Reims).

Résultats et conditions de passation au niveau supérieur (en un ou deux semestres)

La validation d'un enseignement et donc l'obtention des crédits attachés à cet enseignement sont acquises par l'étudiant dès lors qu'il obtient une **note finale de 10/20**. S'il obtient une note finale inférieure (à 10/20), l'enseignement n'est pas validé et les crédits afférents non accordés.

Les enseignants communiquent à leurs étudiants, lors de l'avant dernier ou dernier cours du semestre, leur note finale ainsi que leur passage, ou non, au niveau supérieur.

Seul l'enseignant détermine le niveau de sortie de ses étudiants, qui n'est pas négociable.

L'évaluation de la participation permet d'arrondir la note par compétence au demi-point supérieur.

Les enseignants saisissent les notes en ligne (contrôle continu et test de la semaine 10) ainsi que les appréciations qualitatives entre les semaines 12 et 14 à Paris. Ces appréciations seront aussi claires et précises que possible, afin de refléter au mieux l'investissement des étudiants dans leur progression tout au long de la formation.

Le niveau acquis (selon le CECRL) figurera dans l'appréciation globale.

Documents de référence

- Le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.
- Conseil de l'Europe/Les éditions Didier 2001.

https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p6_194144/le-cecrl-cadre-europeen-commun-de-reference-2

NIVEAU A2

Niveau visé en un ou deux semestres selon les acquis : A2.

Nombre d'heures de formation selon le CECRL (Cadre Européen Commun de référence des Langues) : 100 à 180 heures.

Préalables : j'ai étudié le français pendant un/deux semestre(s) à l'université, ou depuis plusieurs années au lycée. Je peux comprendre des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de la vie quotidienne (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail) et je peux avoir un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels.

Les niveaux de compétences selon le CECRL

Production orale

- Je peux utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples ma famille et d'autres gens, mes conditions de vie, ma formation et mon activité professionnelle actuelle ou récente.
- Je peux communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets et des activités familiers.
- Je peux avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, je ne comprends pas assez pour poursuivre une conversation.

Liens vers des activités d'auto-évaluation : <http://www.bosvick.com/didapages/DidaEvalA2/> (pages 22 à 26).

Production écrite

- Je peux écrire des notes et messages simples et courts.
- Je peux écrire une lettre personnelle très simple, par exemple de remerciements.

Liens vers des activités d'auto-évaluation : <http://www.bosvick.com/didapages/DidaEvalA2/> (pages 15 à 21).

Compréhension orale

- Je peux comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui me concerne de très près (par exemple moi-même, ma famille, les achats, l'environnement proche, le travail).
- Je peux saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs.

Liens vers des activités d'auto-évaluation : <http://www.bosvick.com/didapages/DidaEvalA2/> (pages 2 à 7) et <http://www.ciel.fr/apprendre-francais/preparation-examen/comprehension-a2.html>

Compréhension écrite

- Je peux lire des textes courts très simples.
- Je peux trouver une information particulière prévisible dans des documents courants comme les publicités, les prospectus, les menus et les horaires.
- Je peux comprendre des lettres personnelles courtes et simples.

Liens vers des activités d'auto-évaluation : <http://www.bosvick.com/didapages/DidaEvalA2/> (pages 8 à 14).

Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait en contrôle continu durant le semestre correspondant à 70 % de la note globale. Cela signifie que du travail régulier est demandé aux étudiants et qu'il est contrôlé grâce à des travaux réalisés en conférence ou à domicile. L'évaluation en semaine 10 (à Paris) ou 11 (à Reims) vise à compléter les autres évaluations et déterminer ainsi le niveau de compétences acquis par l'étudiant. Elle compte pour 30% de la note globale.

Production orale

L'expression orale sera évaluée lors des différentes activités en conférence. Elles feront l'objet d'une note sur 20.

Parmi les activités évaluées sera proposée une alternance d'exposés (production orale en continu) et de productions orales en interaction (dialogues, débats).

Production écrite

Les étudiants devront remettre **3 travaux écrits minimum** obligatoires à réaliser **en dehors de la conférence**. Ces travaux seront répartis au mieux sur la totalité du semestre et feront l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

Compréhension orale

Les évaluations, au nombre de trois minimum, seront basées sur des exercices variés (audio, vidéo) et feront l'objet d'une note finale sur 20.

Compréhension écrite

La compréhension écrite sera évaluée lors de différents exercices réalisés en conférence ou à domicile et donnera lieu à une note sur 20.

Seront intégrés dans les évaluations des exercices visant à vérifier les connaissances grammaticales et lexicales abordées.

Un test de fin de semestre est organisé pour toutes les conférences (en semaine 10 à Paris et en semaine 11 à Reims). Il permet de valider les compétences acquises et par conséquent, l'éventuel passage en niveau supérieur. Les compétences du niveau A1 tout comme celles du niveau A2 peuvent être validées en 1 à 2 semestres en fonction du niveau d'entrée de l'étudiant.

La note de ce test compte pour 30 % de la note finale du semestre. La présence de l'étudiant est donc obligatoire à ce test.

Bilan de mi-parcours et évaluation finale

Accompagnement et tutorat

Les résultats du contrôle continu permettent à mi-semester de faire un bilan avec les étudiants en difficulté et de leur donner des conseils tout comme un plan de travail pour y remédier.

Le **tutorat au laboratoire des langues** sera privilégié dans ce cadre. L'étudiant disposera auprès de l'enseignant assurant les conférences des éléments langagiers à renforcer. Ces préconisations seront également transmises à la **coordinatrice en FLE** (email : veronique.addario@sciencespo.fr à Paris et annelaure.rigeade@sciencespo.fr à Reims).

Résultats et conditions de passation au niveau supérieur (en un ou deux semestres)

La validation d'un enseignement et donc l'obtention des crédits attachés à cet enseignement sont acquises par l'étudiant dès lors qu'il obtient une **note finale de 10/20**. S'il obtient une note finale inférieure à 10/20, l'enseignement n'est pas validé et les crédits afférents ne lui sont pas accordés.

Les enseignants communiquent à leurs étudiants, lors de l'avant dernier ou dernier cours du semestre, leur note finale ainsi que leur passage, ou non, au niveau supérieur.

Seul l'enseignant détermine le niveau de sortie de ses étudiants, qui n'est pas négociable.

L'évaluation de la participation permet d'arrondir la note par compétence au demi-point supérieur.

Les enseignants saisissent les notes en ligne (contrôle continu et test de la semaine 10) ainsi que les appréciations qualitatives entre les semaines 12 et 14 à Paris. Ces appréciations seront aussi claires et précises que possible, afin de refléter au mieux l'investissement des étudiants dans leur progression tout au long de la formation.

Le niveau acquis (selon le CECRL) figurera dans l'appréciation globale.

Documents de référence

- Le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.
- Conseil de l'Europe/Les éditions Didier 2001.

https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p6_194144/le-cecrl-cadre-europeen-commun-de-reference-2

NIVEAU B1

Niveau visé en un ou plusieurs semestres selon les acquis : B1.

Nombre d'heures de formation selon le CECRL (Cadre Européen Commun de référence des Langues) : 100 à 180 heures.

Préalables : j'ai eu l'occasion d'étudier le français pendant au moins quatre semestres à l'université comme au lycée. J'ai acquis certains fondamentaux du français que je souhaite renforcer et compléter. J'ai une bonne compréhension à l'oral dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région ou un pays où l'on parle français mais ne suis pas assez confiant sur ma capacité à communiquer.

Pour vérifier votre auto-évaluation en langue française, effectuez le test proposé sur le site Delf Dalf Suisse <https://www.delfdalf.ch/> (onglet candidats/ test en ligne).

Le résultat vous sera envoyé sur votre adresse email.

Les niveaux de compétences selon le CECRL

Production orale

- Je peux m'exprimer de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, mes rêves, mes espoirs ou mes buts.
- Je peux brièvement donner les raisons et explications de mes opinions ou projets.
- Je peux raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer mes réactions.
- Je peux faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans une région où la langue est parlée.
- Je peux prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité).

Production écrite

- Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement.
- Je peux écrire des lettres personnelles pour décrire expériences et impressions.

Compréhension orale

- Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc.
- Je peux comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte.

Compréhension écrite

- Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail.
- Je peux comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.

Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait en contrôle continu durant le semestre correspondant à 70 % de la note globale. Cela signifie que du travail régulier est demandé aux étudiants et qu'il est contrôlé grâce à des travaux réalisés en conférence ou à domicile. L'évaluation en semaine 10 (à Paris) ou 11 (à Reims) vise à compléter les autres évaluations et déterminer ainsi le niveau de compétences acquis par l'étudiant. Elle compte pour 30% de la note globale.

Production orale

L'expression orale sera évaluée lors des différentes activités en conférence. Elles feront l'objet d'une note sur 20.

Parmi les activités évaluées sera proposée une alternance d'exposés (production orale en continu) et de productions orales en interaction (dialogues, débats).

Production écrite

Les étudiants devront remettre **3 travaux écrits minimum** obligatoires à réaliser **en dehors de la conférence**. Ces travaux seront répartis au mieux sur la totalité du semestre et feront l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

Compréhension orale

Les évaluations, au nombre de trois minimum, seront basées sur des exercices variés (audio, vidéo) et feront l'objet d'une note finale sur 20.

Compréhension écrite

La compréhension écrite sera évaluée lors de différents exercices réalisés en conférence ou à domicile et donnera lieu à une note sur 20.

Seront intégrés dans les évaluations des exercices visant à vérifier les connaissances grammaticales et lexicales abordées.

Un test de fin de semestre est organisé pour toutes les conférences (en semaine 10 à Paris et en semaine 11 à Reims). Il permet de valider les compétences acquises et par conséquent, l'éventuel passage en niveau supérieur. La validation peut être effective en plusieurs semestres.

La note de ce test compte pour 30 % de la note finale du semestre. La présence de l'étudiant est donc obligatoire à ce test.

Bilan de mi-parcours et évaluation finale

Accompagnement et tutorat

Les résultats du contrôle continu permettent à mi-semestre de faire un bilan avec les étudiants en difficulté et de leur donner des conseils tout comme un plan de travail pour y remédier.

Le **tutorat au laboratoire des langues** sera privilégié dans ce cadre. L'étudiant disposera auprès de l'enseignant assurant les conférences des éléments langagiers à renforcer. Ces préconisations seront également transmises à la **coordinatrice en FLE** (email : veronique.addario@sciencespo.fr à Paris et annelaure.rigeade@sciencespo.fr à Reims).

Résultats et conditions de passation au niveau supérieur

La validation d'un enseignement et donc l'obtention des crédits attachés à cet enseignement sont acquises par l'étudiant dès lors qu'il obtient une **note finale de 10/20**. S'il obtient une note finale inférieure à 10/20, l'enseignement n'est pas validé et les crédits afférents ne lui sont pas accordés.

Les enseignants communiquent à leurs étudiants, lors de l'avant dernier ou dernier cours du semestre, leur note finale ainsi que leur passage, ou non, au niveau supérieur. Pour rappel, à Reims, un étudiant inscrit en B1, B2 ou C1 reste dans ce niveau toute l'année (semestres 1 et 2).

Seul l'enseignant détermine le niveau de sortie de ses étudiants, qui n'est pas négociable.

L'évaluation de la participation permet d'arrondir la note par compétence au demi-point supérieur.

Les enseignants saisissent les notes en ligne (contrôle continu et test de la semaine 10) ainsi que les appréciations qualitatives entre les semaines 12 et 14 à Paris. Ces appréciations seront aussi claires et précises que possible, afin de refléter au mieux l'investissement des étudiants dans leur progression tout au long de la formation.

Le niveau acquis (selon le CECRL) figurera dans l'appréciation globale.

Documents de référence

- Le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.
- Conseil de l'Europe/Les éditions Didier 2001.

https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p6_194144/le-cecrl-cadre-europeen-commun-de-reference-2

NIVEAU B2

Niveau visé en un ou plusieurs semestres selon les acquis : B2.

Nombre d'heures de formation selon le CECRL (Cadre Européen Commun de référence des Langues) : 180 heures à 250 heures.

Préalables : j'ai eu l'occasion d'étudier le français pendant au moins six semestres à l'université et/ou plusieurs années au lycée. Je peux comprendre des articles complexes (voire techniques) et avoir une conversation fluide et spontanée avec un locuteur natif sur tous les sujets, même abstraits.

Pour vérifier votre auto-évaluation en langue française, effectuez le test proposé sur le site Delf Dalf Suisse <https://www.delfdalf.ch/> (onglet candidats/ test en ligne).

Le résultat vous sera envoyé sur votre adresse email.

Les niveaux de compétences selon le CECRL

Production orale

- Je peux m'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à mes centres d'intérêt.
- Je peux développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.
- Je peux communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif.
- Je peux participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre mes opinions.

Production écrite

- Je peux écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à mes intérêts.
- Je peux écrire un essai ou un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée.
- Je peux écrire des lettres qui mettent en valeur le sens que j'attribue personnellement aux événements et aux expériences.

Compréhension orale

- Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier.
- Je peux comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et les informations.
- Je peux comprendre la plupart des films en langue standard.

Compréhension écrite

- Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue.
- Je peux comprendre un texte littéraire contemporain en prose.

Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait en contrôle continu durant le semestre correspondant à 70 % de la note globale. Cela signifie que du travail régulier est demandé aux étudiants et qu'il est contrôlé grâce à des travaux réalisés en conférence ou à domicile. L'évaluation en semaine 10 (à Paris) ou 11 (à Reims) vise à compléter les autres évaluations et déterminer ainsi le niveau de compétences acquis par l'étudiant. Elle compte pour 30% de la note globale.

Production orale

L'expression orale sera évaluée lors des différentes activités en conférence. Elles feront l'objet d'une note sur 20.

Parmi les activités évaluées sera proposée une alternance d'exposés (production orale en continu) et de productions orales en interaction (dialogues, débats).

Production écrite

Les étudiants devront remettre **2 travaux écrits minimum** obligatoires à réaliser **en dehors de la conférence et 1 travail évalué en conférence d'une durée de 30 à 45 minutes**. Ces travaux seront répartis au mieux sur la totalité du semestre et feront l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

Compréhension orale

Les évaluations, au nombre de trois minimum, seront basées sur des exercices variés (audio, vidéo) et feront l'objet d'une note finale sur 20.

Compréhension écrite

La compréhension écrite sera évaluée lors de différents exercices réalisés en conférence ou à domicile et donnera lieu à une note sur 20.

Seront intégrés dans les évaluations des exercices visant à vérifier les connaissances grammaticales et lexicales abordées.

Un test de fin de semestre est organisé pour toutes les conférences (en semaine 10 à Paris et en semaine 11 à Reims). Il permet de valider les compétences acquises et par conséquent, l'éventuel passage en niveau supérieur. La validation peut être effective en plusieurs semestres.

La note de ce test compte pour 30 % de la note finale du semestre. La présence de l'étudiant est donc obligatoire à ce test.

Bilan de mi-parcours et évaluation finale

Accompagnement et tutorat

Les résultats du contrôle continu permettent à mi-semester de faire un bilan avec les étudiants en difficulté et de leur donner des conseils tout comme un plan de travail pour y remédier.

Le **tutorat au laboratoire des langues** sera privilégié dans ce cadre. L'étudiant disposera auprès de l'enseignant assurant les conférences des éléments langagiers à renforcer. Ces préconisations seront également transmises à la **coordinatrice en FLE** (email : veronique.addario@sciencespo.fr à Paris et annelaure.rigeade@sciencespo.fr à Reims).

Résultats et conditions de passation au niveau supérieur

La validation d'un enseignement et donc l'obtention des crédits attachés à cet enseignement sont acquises par l'étudiant dès lors qu'il obtient une **note finale de 10/20**. S'il obtient une note finale inférieure à 10/20, l'enseignement n'est pas validé et les crédits afférents ne lui sont pas accordés.

Les enseignants communiquent à leurs étudiants, lors de l'avant dernier ou dernier cours du semestre, leur note finale ainsi que leur passage, ou non, au niveau supérieur. Pour rappel, à Reims, un étudiant inscrit en B1, B2 ou C1 reste dans ce niveau toute l'année (semestres 1 et 2).

Seul l'enseignant détermine le niveau de sortie de ses étudiants, qui n'est pas négociable.

L'évaluation de la participation permet d'arrondir la note par compétence au demi-point supérieur.

Les enseignants saisissent les notes en ligne (contrôle continu et test de la semaine 10) ainsi que les appréciations qualitatives entre les semaines 12 et 14 à Paris. Ces appréciations seront aussi claires et précises que possible, afin de refléter au mieux l'investissement des étudiants dans leur progression tout au long de la formation.

Le niveau acquis (selon le CECRL) figurera dans l'appréciation globale.

Documents de référence

- Le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.
- Conseil de l'Europe/Les éditions Didier 2001.

https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p6_194144/le-cecrl-cadre-europeen-commun-de-reference-2

NIVEAU C1

Niveau visé en un ou plusieurs semestres selon les acquis : C1.

Nombre d'heures de formation selon le CECRL (Cadre Européen Commun de référence des Langues) : 200 heures à 250 heures.

Préalables : j'ai étudié le français pendant au moins huit semestres. J'ai également eu une expérience en contexte francophone (stage en entreprise, cours d'histoire, de littérature ou autre domaine en français) qui me permet de ne ressentir aucune difficulté dans la communication orale ou écrite.

Pour vérifier votre auto-évaluation en langue française, effectuez le test proposé sur le site Delf Dalf Suisse <https://www.delfdalf.ch/> (onglet candidats/ test en ligne).

Le résultat vous sera envoyé sur votre adresse email.

Les niveaux de compétences selon le CECRL

Production orale

- Je peux présenter des descriptions claires et détaillées de sujets complexes, en intégrant des thèmes qui leur sont liés, en développant certains points et en terminant mon intervention de façon appropriée.
- Je peux m'exprimer spontanément et couramment sans trop chercher mes mots.
- Je peux utiliser la langue de manière souple et efficace pour des relations sociales ou professionnelles.
- Je peux exprimer mes idées et opinions avec précision et lier mes interventions à celles de mes interlocuteurs.

Production écrite

- Je peux m'exprimer dans un texte clair et bien structuré et développer mon point de vue.
- Je peux écrire sur des sujets complexes dans une lettre, un essai ou un rapport, en soulignant les points que je juge importants.
- Je peux adopter un style adapté au destinataire.

Compréhension orale

- Je peux comprendre un long discours même s'il n'est pas clairement structuré et que les articulations sont seulement implicites.
- Je peux comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'effort.

Compréhension écrite

- Je peux comprendre des textes factuels ou littéraires longs et complexes et en apprécier les différences de style.

- Je peux comprendre des articles spécialisés et de longues instructions techniques même lorsqu'ils ne sont pas en relation avec mon domaine.

Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait en contrôle continu durant le semestre correspondant à 70 % de la note globale. Cela signifie que du travail régulier est demandé aux étudiants et qu'il est contrôlé grâce à des travaux réalisés en conférence ou à domicile. L'évaluation en semaine 10 (à Paris) ou 11 (à Reims) vise à compléter les autres évaluations et déterminer ainsi le niveau de compétences acquis par l'étudiant. Elle compte pour 30% de la note globale.

Production orale

L'expression orale sera évaluée lors des différentes activités en conférence. Elles feront l'objet d'une note sur 20.

Parmi les activités évaluées sera proposée une alternance d'exposés (production orale en continu) et de productions orales en interaction (dialogues, débats).

Production écrite

Les étudiants devront remettre **2 travaux écrits minimum** obligatoires à réaliser **en dehors de la conférence et 1 travail évalué en conférence d'une durée de 30 à 45 minutes**. Ces travaux seront répartis au mieux sur la totalité du semestre et feront l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

Compréhension orale

Les évaluations, au nombre de trois minimum, seront basées sur des exercices variés (audio, vidéo) et feront l'objet d'une note finale sur 20.

Compréhension écrite

La compréhension écrite sera évaluée lors de différents exercices réalisés en conférence ou à domicile et donnera lieu à une note sur 20.

Seront intégrés dans les évaluations des exercices visant à vérifier les connaissances grammaticales et lexicales abordées.

Un test de fin de semestre est organisé pour toutes les conférences (en semaine 10 à Paris et en semaine 11 à Reims). Il permet de valider les compétences acquises et par conséquent, l'éventuel passage en niveau supérieur. La validation peut être effective en plusieurs semestres.

La note de ce test compte pour 30 % de la note finale du semestre. La présence de l'étudiant est donc obligatoire à ce test.

Bilan de mi-parcours et évaluation finale

Accompagnement et tutorat

Les résultats du contrôle continu permettent à mi-semester de faire un bilan avec les étudiants en difficulté et de leur donner des conseils tout comme un plan de travail pour y remédier.

Le **tutorat au laboratoire des langues** sera privilégié dans ce cadre. L'étudiant disposera auprès de l'enseignant assurant les conférences des éléments langagiers à renforcer. Ces préconisations seront également transmises à la **coordinatrice en FLE** (email : veronique.addario@sciencespo.fr à Paris et annelaure.rigeade@sciencespo.fr à Reims).

Résultats et conditions de passation au niveau supérieur

La validation d'un enseignement et donc l'obtention des crédits attachés à cet enseignement sont acquises par l'étudiant dès lors qu'il obtient une **note finale de 10/20**. S'il obtient une note finale inférieure (à 10/20), l'enseignement n'est pas validé et les crédits afférents non accordés.

Les enseignants communiquent à leurs étudiants, lors de l'avant dernier ou dernier cours du semestre, leur note finale ainsi que leur passage, ou non, au niveau supérieur. Pour rappel, à Reims, un étudiant inscrit en B1, B2 ou C1 reste dans ce niveau toute l'année (semestres 1 et 2).

Seul l'enseignant détermine le niveau de sortie de ses étudiants, qui n'est pas négociable.

L'évaluation de la participation permet d'arrondir la note par compétence au demi-point supérieur.

Les enseignants saisissent les notes en ligne (contrôle continu et test de la semaine 10) ainsi que les appréciations qualitatives entre les semaines 12 et 14 à Paris. Ces appréciations seront aussi claires et précises que possible, afin de refléter au mieux l'investissement des étudiants dans leur progression tout au long de la formation.

Le niveau acquis (selon le CECRL) figurera dans l'appréciation globale.

Documents de référence

- Le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.
- Conseil de l'Europe/Les éditions Didier 2001.

https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p6_194144/le-cecrl-cadre-europeen-commun-de-reference-2